

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 25_045

L'an deux mille vingt-cinq, le 1^{er} avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire sise 2, Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

Date de la convocation : 18 mars 2025

**OBJET : AFFECTATION DE RÉSULTATS
DU BUDGET ANNEXE ZONES
INDUSTRIELLES ET ZONES
ARTISANALES 2024**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36
Présents : 29
Pouvoirs : 7
Votants : 36

Résultat des votes :

Pour : 36
Abstention : 0
Contre : 0

Présents les délégués avec voix délibérative :

Hervé BUTTARD (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Birgitta RENAUDIN, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Gilles GENOVESE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Bruno STASIAK (Les Échelles) ; Williams DUFOUR, Marie-José SEGUIN (Miribel-les-Échelles) ; Claude COUX, Éric L'HÉRITIER (Saint-Christophe-sur-Guiers) ; Christiane BROTO-SIMON (Saint-Franc) ; Marylène GUIJARRO, Roger JOURNET, Martine MACHON (Saint-Joseph-de-Rivière) ; Jean Claude SARTER, Céline BOURSIER, Olivier LEMPEREUR, Cédric MOREL, Véronique MOREL, Bertrand PICHON-MARTIN, Jean-Paul SIRAND-PUGNET (Saint-Laurent-du-Pont) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Marc GAUTIER (Saint-Pierre-d'Entremont 38) Wilfried TISSOT (Saint-Pierre-d'Entremont 73) ; Denis BLANQUET, (Saint-Thibaud de Couz) ;

Pouvoirs : Bruno GUIOL à Marie-José SEGUIN, Maryline ZANNA à Denis BLANQUET, Laurette BOTTA à Anne LENFANT, Murielle GIRAUD à Marylène GUIJARRO, Christine SOURIS à Myriam CATTANEO, Marie-Aude GONON à Olivier LEMPEREUR, Pierre FAYARD à Bruno STASIAK.

Après avoir voté le compte administratif du budget annexe ZI-ZA, les affectations de résultats pour le budget 2024 sont les suivantes :

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 - BUDGET ANNEXE ZI-ZA

RÉALISATIONS DE L'EXERCICE		DEPENSES	RECETTES	
SECTION FONCTIONNEMENT		225 823.43 €	289 449.61 €	63 626.18 €
SECTION INVESTISSEMENT		289 449.61 €	215 454.74 €	73 994.87 €
REPORTS	Report en section de fonctionnement 002	12 857.87 €	0.00 €	12 857.87 €
	Report en section d'investissement 001	150 353.68 €	0.00 €	150 353.68 €
TOTAL (RÉALISATIONS + REPORTS)		678 484.59 €	504 904.35 €	173 580.24 €
RESTES À RÉALISER		0.00 €	0.00 €	0.00 €
RESULTAT	SECTION FONCTIONNEMENT	228 681.30 €	289 449.61 €	60 768.31 €
	SECTION INVESTISSEMENT	439 803.29 €	215 454.74 €	224 348.55 €
TOTAL CUMULÉ		678 484.59 €	504 904.35 €	173 580.24 €
EXCÉDENT			-173 580.24 €	

AFFECTATION DES RESULTATS

CC CŒUR DE CHARTREUSE		BUDGET ANNEXE ZI ZA			CHIFFRES À RÉVISER EN COMpte POUR L'AFFECTATION DES RESULTATS
REPORT RESULTAT 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	RESTES À RÉALISER 2024		SOLDE DES RESTES À RÉALISER	
INVESTISSEMENT	150 353.68 €	73 994.87 €	DEPENSES	0.00 €	224 348.55 €
			RECETTES	0.00 €	
FONCTIONNEMENT	12 857.87 €	63 626.18 €		0.00 €	60 768.31 €

Considérons que seul l'excédent de la section de fonctionnement doit être à la charge de la délibération d'affectation du résultat (pour les besoins de trésorerie) restant toujours en investissement dans l'attente de la réalisation de la section d'investissement.

➤ **Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ**

- **DÉCIDE** d'affecter les résultats comme suit :

Résultats repris sur le budget 2025		
1068 Recette investissement	Affectation à l'investissement	50 768.31 €
001 Dépenses investissement	Reprise résultat d'investissement	224 348.55 €
002 Recettes fonctionnement	Reprise résultat de fonctionnement	

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le site internet de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.
-

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 09/04/2025

La Présidente,
Anne LENFANT.

